Réunion du Bureau fédéral du 15/12/17 19h30

Présents : Bachar Kouatly, Gilles Betthaeuser, Stéphane Escafre, Pascal Lazarre, Bruno Delport, Cyrille Dimey, Jérôme Valenti (Directeur Général)

Le président fédéral confirme la volonté d'organiser de nouveaux événements : notamment le championnat de France des Grandes Écoles, des entreprises, des collectivités locales.

La Fédération Française des Échecs souhaite s'engager pour l'environnement en signant la charte des engagements éco-responsables des organisateurs d'événements sportifs. Johanna Basti suit ce dossier.

Le Bureau examine un courrier de la commission d'accès aux documents administratifs (CADA). Une demande de compte-rendu de la réunion de Bureau FFE ayant traité du sujet du licenciement de Céline Lagadic a été reçue. Cette réunion n'ayant pas fait l'objet d'un compte-rendu, il sera répondu que cette demande ne peut pas être satisfaite. Pascal Lazarre se charge de répondre.

Point sur la ligue de la Réunion : mise en place des qualifications pour le championnat de France Jeunes. Des entraînements auront lieu avec les qualifiés, une délégation se rendra à Agen. Des aides de la Région seront sollicités. Les statuts de la future nouvelle ligue vont être rédigés et proposés aux présidents de clubs.

Damien Prouvost (juriste FFE) ira devant le Tribunal Administratif de Versailles le 27 décembre (affaire Ligue des Hauts-de-France c/ FFE).

Le président fédéral a consulté individuellement les membres du Bureau sur la nécessité d'un poste de juriste salarié (le contrat de l'actuel juriste se termine à la fin de l'année).

La Ville de Brest est confirmée pour l'organisation du Top 12. Plusieurs candidatures sont très avancées pour les championnats jeunes et/ou adultes 2019 et 2020. Le CD devra voter en mars pour attribuer les championnats jeunes 2019.

Bachar Kouatly fait le point sur l'avancée des discussions avec la Mairie d'Asnières : Le projet devrait regrouper la possibilité d'utiliser le Château d'Asnières comme cadre de manifestations prestigieuses (à l'image du récent championnat d'Europe des entreprises), ainsi qu'une annexe administrative de la fédération. Le pôle élite, sous la responsabilité de Gilles Betthaeuser, abonderait à hauteur de 50.000 € pour l'utilisation du Château d'Asnières.

Dans le cadre de la préparation de la semaine des échecs au féminin (4-11 mars 2018), le Comité Directeur de novembre avait délégué au Bureau la validation d'un budget de 100 euros aux 30 premiers clubs inscrits, sur présentation d'un bilan d'activités. Le Bureau approuve cette demande.

Alerté par des dirigeants de ligues, le Bureau examine le cas des organes déconcentrés qui n'ont pas mis à jour leurs statuts en conformité avec les statuts types adoptés par l'AG fédérale. Jérôme Valenti se propose de gérer ce dossier et de contacter les ligues et les comités concernés.

Le Bureau évoque la politique sportive du « haut niveau ». Celle-ci est liée en partie à la disponibilité des meilleurs éléments, et aux chances de podium. Les sélectionneurs, entraîneurs, capitaines seront nommés ultérieurement.

Service civique : Jusqu'ici nous passions par "Profession Sport & Loisirs ", mais la convention est caduque. Le Bureau est favorable à la démarche de demande d'agrément directe de la fédération.